RAPPORT ANNUEL

UNION +

Siège social : 6 avenue de Provence - 75009 PARIS

PARIS 401 691 258

Société d'Investissement à Capital Variable

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

RAPPORT ANNUEL AU
31/12/2025

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la préservation du capital et la recherche d'une performance égale à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandé. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre OPC et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. L'indice tient compte de la capitalisation des intérêts.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active afin d'obtenir une performance proche de celle du marché monétaire dans un contexte de risque de marché comparable à celui donné par son indice de référence. Cela se traduit par :

- La gestion active de la vie moyenne des titres en fonction des anticipations d'évolution des taux des Banques Centrales de la zone euro, la gestion de la courbe des taux monétaires et la gestion des fluctuations de l'€STR au cours du mois ainsi que de la définition de la classification. La répartition entre taux variable et taux fixe évoluera en fonction des anticipations de variation des taux d'intérêt.

- La gestion du risque « crédit » en complément de la part du portefeuille géré au jour le jour, de façon à essayer d'optimiser le rendement du portefeuille au travers d'une sélection rigoureuse des signatures des émetteurs.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

Le portefeuille est composé d'instruments du marché monétaire répondant aux critères de la directive 2009/65/CE et de dépôts à terme d'établissements de crédit. Le gérant s'assure que les instruments qui composent le portefeuille du fonds sont de haute qualité de crédit selon l'analyse propre à la société de gestion. Un instrument du marché monétaire n'est pas de haute qualité de crédit s'il ne détient pas au moins l'une des deux meilleures notations court terme déterminée selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM limite son investissement à des instruments financiers ayant une durée de vie résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans, à condition que le taux soit révisable dans un délai maximum de 397 jours. La maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance (en anglais dénommée WAM - Weighted Average Maturity) est inférieure ou égale à 6 mois. La durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers (en anglais dénommée WAL - Weighted Average Life) est inférieure ou égale à 12 mois.

A titre dérogatoire, il pourra investir au-delà de 5% de son actif net et investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIVG de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, et régis par le Règlement (UE) 2017/1131. Les instruments émis dans une devise autre que l'Euro font l'objet d'une couverture systématique pour annuler le risque de change.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture des risques de taux et de change

- titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux et de crédit

- dépôts, prises et mises en pension. Les expositions aux risques des marchés actions et de matières premières, directes ou indirectes, même par le biais de contrats financiers, sont interdites.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AVRIL 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

I. COMPTE RENDU D'ACTIVITE

1. Politique de Gestion

2025 est à nouveau une année globalement très positive sur les marchés financiers, malgré la mise en place de droits de douane significatifs aux Etats-Unis qui ont engendré une mini crise financière au mois d'avril sur les marchés. Par la suite les espoirs d'eldorado sur l'intelligence artificielle ont tiré les marchés actions du monde entier vers le haut, malgré un ralentissement économique dans plusieurs parties du monde.
La croissance aux Etats-Unis est estimée pour 2025 à 1,9%, toujours tirée par un déficit budgétaire fédéral XXL à 5,4% du PIB contre 6,9% un an auparavant. L'inflation est revenue à 2,7% contre 2,9% l'année précédente. Le chômage a poursuivi sa hausse à 4,3% contre 4,1%, un an auparavant et est devenu la préoccupation principale de la Fed qui a poursuivi sa politique de baisse progressive des taux en ramenant le taux fed funds de 4,30% à 3,75%.
De notre coté de l'Atlantique, l'année 2025 est la copie conforme de 2024 et reste moins brillante. La croissance de la Zone Euro devrait ressortir à 0,8% contre 0,7% l'année précédente. Le chômage s'est stabilisé à 6,3% contre 6,3% de la population active et l'inflation est revenue à 1,9% contre 2,4% un an auparavant. La bonne tenue de l'inflation a permis à la BCE de poursuivre sa politique de baisse des taux directeurs, ramenant le taux de dépôt de 3% à 2% sur l'exercice. Les marchés anticipent une stabilisation des taux de la BCE au niveau actuel pour l'ensemble de l'année 2026.

Dans ce contexte qui reste favorable pour les OPC monétaires, l'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions pour Union+ notamment au plan du rendement :
L'actif termine en baisse à 14,879 milliards € contre 16,762 milliards € un an auparavant soit -11,2%. Le plus bas a été atteint le 31 aout 2025 à 13,681 milliards € et le plus haut, le 26 novembre 2025 à 18,415 milliards €.

La performance de la sicav ressort à:
- pour la part IC FR0000009987 +2,402% contre un ester à +2,204% soit ester +19,8 centimes, en ligne avec son objectif de gestion.

- pour la part TC FR0013360245 +2,365% contre un ester à +2,204% soit ester +16,1 centimes, en ligne avec l'objectif de gestion
- pour la part S FR0014400TDH8 +2,523% contre un ester à +2,204% soit ester +31,9 centimes, en ligne avec l'objectif de gestion

Rappelons que depuis le 1 sepxembre 2020, l'indice de référence de UNION + a changé ; ce n'est plus l'éonia mais l'ester, censé refléter plus fidèlement les échanges interbancaires au jour le jour dans la zone euro. Par ailleurs, cet indice est égal à l'éonia minoré de 8,5 centimes. L'éonia n'est plus calculé depuis le 1 janvier 2022.

La gestion des signatures n'a posé aucun problème majeur. La valorisation de la totalité des titres se fait au Mark to Market, quotidiennement. La durée de vie moyenne du portefeuille a été portée à 6 mois, en hausse d'un mois, en raison de la sérénité actuelle du marché monétaire.
Les 3 principaux mouvements du portefeuille sur l'exercice ont porté sur des opérations de neucp en jour le jour avec La Banque Postale au cours du mois de novembre 2025 pour des montants de 1300m€ à 1100m€.

Au 31/12/25, conformément à l'agrément accordé par l'AMF du 19/09/2003 à la société de gestion et à l'OPCVM, nous vous informons que UNION + n'a détenu au cours de l'année 2024 aucun cds en position.

Les perspectives pour 2026 restent excellentes pour UNION+:
Les taux courts devraient demeurer vers les 2%. Les perspectives de fin de guerre en Ukraine et un possible plan de reconstruction pourraient améliorer la croissance européenne. Les taux pourraient donc se maintenir durablement vers les 2%.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- ## Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- ## Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

- ## Frais de gestion indirects calculés

1 057 060,04 EUR

- ## Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

2. Résultat de l'exercice

L'actif net au 31/12/2025 était de 14 879 314 663,57€ contre 16 762 577 391,54€ au 31/12/2024, il est composé comme il suit:

	Actif net	Nombre d'actions	Valeur liquidative

Action TC			
31/12/2025	1 162 177 521,69	2 928 077,136	396,908
31/12/2024	1 199 546 398,73	3 093 700,067	387,738
Action S			
31/12/2025	4 566 190,15	12 136,033	376,25
31/12/2024	366,99	1,00	366,99
Action IC			
31/12/2025	13 712 570 951,73	66 043,304	207 629,99
31/12/2024	15 563 030 625,82	76 756,003	202 759,78

3. *Frais d'intermédiation*

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

4. *Politique du gestionnaire en matière de droit de vote*

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,

- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,

- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,

- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,

- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

5. *Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties*

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

6. *Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)*

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

7. *Politique de rémunération*

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).

Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :

- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.

- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.

- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.

Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.

Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.

Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.

Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331

Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €

Fixe : 18 866 203,76 €

%fixe : 92,05 %

Variable 2024 : 1 630 000,00 €

Nb bénéficiaire variable : 74

% du variable : 7,95 %

Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €

Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.

Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

8. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

9. Evènements intervenus au cours de la période

- 01/09/2025 Frais : Modification de la présentation de la formule de la commission de surperformance dans les Documents d'Informations Clés
- 03/11/2025 Caractéristiques juridiques : Renouvellement du mandat CAC (31/12/2031)
- 19/12/2025 Caractéristiques de gestion : Retrait mention TCN intégrant dérivés : Suppression du seuil de 10% de l'actif net

10. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Le montant des sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de l'exercice de 270 521 692,23€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -25 686 886,02€, s'élève à 244 834 806,21€. Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

Action TC : Capitalisation pour un montant de 18 744 148,15€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 226 014 762,49€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 75 895,57€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 181 727 095,93€. Nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

Action TC : Capitalisation pour un montant de 14 196 239,99€.

Action IC : Capitalisation pour un montant de 167 475 909,89€.

Action S : Capitalisation pour un montant de 54 946,05€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

II. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire durant l'exercice (article L. 225-37-4-1° du Code de commerce)»

* Monsieur Brice MARTINEAU

- Présidente du conseil d'administration de la SICAV UNION +

* Madame Marie-Sabine CAILLETEAU

- Administrateur de la SICAV UNION +

- Membre du conseil d'Administration de l'Institut pour de Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

* Monsieur Patrick CLAUDE

- Administrateur de RCI Banque SA

- Président du Conseil d'administration de Renault Développement Industriel et Commercial

* Madame Sabrina COMMUNIE

- Administrateur de la SICAV UNION +

- Directeur général et Administrateur de Cofinpar

- Administrateur de Cofinpar

* Monsieur Jean-Philippe FOURRIER
- Représentant permanent de FINANCIERE AGACHE,

* Monsieur Arnaud GESLIN
- Directeur Général Délégué de SGAM KLESIA Assurance
- Directeur Général de CRPB-AFB
- Membre du Directoire de KLESIA SA
- Directeur Général Délégué de KLESIA SA
- Représentant permanent de KLESIA Prévoyance au sein de AK
- Représentant permanent de l'administrateur, GIE KLESIA ADP au sein de GIE KLESIA TRESORERIE
- Représentant permanent de l'administrateur, GIE KLESIA ADP au sein de GIE KLESIA COTISATIONS
- Président du CA KLESIA Finances
- Président de KLESIA ASSET MANAGEMENT
- Président du CA KLESIA Patrimoine
- Administrateur de Generali Collectives
- Administrateur de AKG
- Administrateur de la SICAV UNION +
- Administrateur de PARIS EUROPLACE

* Madame Sandrine HOLLER
- Administratrice de la SICAV UNION +
- Administratrice de l’association ACTEO
- Trésorière de l’association ACTEO

* Monsieur Bernard HUET
- Administrateur de la SICAV UNION +
- Administrateur du Fonds de Dotation de l’Institut des Hautes Études de Défense Nationale

* Monsieur Julien JOACHIM
- Administrateur de la SICAV UNION +

* Monsieur Alexandre PIFFARD

- Représentant permanent de DASSAULT AVIATION, administrateur de la SICAV UNION +

- Représentant permanent de DASSAULT AVIATION, administrateur de la SICAV NATIXIS CASH EURIBOR

- Administrateur de DASSAULT REASSURANCE

- Gérant de DASSAULT AERO SERVICE

- Associé Gérant du Groupement Forestier de Montmercy

* Monsieur Clément GENOTTIN

- Représentant permanent de GIE AG2R, administrateur de la SICAV UNION +

* Monsieur Francis WEBER

- Administrateur de la SICAV UNION +

- Administrateur de la SICAV AMPLEGEST

- Administrateur de la SICAV OFI SSP

- Administrateur de la SICAV OFI OMS

2. ***Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital***

Sans objet.

3. ***Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration***

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

4. ***Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire***

Néant.

5. ***Montant des rémunérations et des avantages de toutes natures versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire***

Sans objet.

6. ***Modalités d'exercice de la Direction générale prévues***

Aucun changement n'est intervenu. La direction générale de la SICAV continue d'être assurée par une autre personne physique distincte du Président, nommée par le conseil d'administration qui porte le titre de Directeur général

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**681 512 732,66**	**510 704 508,85**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	681 512 732,66	510 704 508,85
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**12 317 995 301,29**	**12 620 419 903,69**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 666 461 101,92	12 228 814 931,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	651 534 199,37	391 604 972,49
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**612 581 513,95**	**1 337 943 464,06**
OPCVM	592 344 059,35	1 337 943 464,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	20 237 454,60	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**32 967 296,76**	**33 904 404,89**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**13 645 056 844,66**	**14 502 972 281,49**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**0,00**	**31 271 118,30**
Comptes financiers	**1 380 958 263,57**	**2 290 975 082,61**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**1 380 958 263,57**	**2 322 246 200,91**
Total Actif I + II	**15 026 015 108,23**	**16 825 218 482,40**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	14 530 742 914,54	16 129 151 087,58
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	348 571 749,03	633 426 303,96
Capitaux propres I	**14 879 314 663,57**	**16 762 577 391,54**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**11 642 938,57**	**48 707 259,98**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**11 642 938,57**	**48 707 259,98**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**135 057 506,01**	**13 933 830,88**
Concours bancaires	**0,08**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**135 057 506,09**	**13 933 830,88**
Total Passifs : I + III + IV	**15 026 015 108,23**	**16 825 218 482,40**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,03	0,00
Produits sur obligations	18 933 140,83	12 209 269,38
Produits sur titres de créance	251 524 245,64	329 023 890,45
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	17 395 783,95	10 218 147,64
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	23 672 252,78	29 872 771,78
Sous-total Produits sur opérations financières	**311 525 423,23**	**381 324 079,25**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-19 219 214,09	-3 906 173,85
Charges sur opérations temporaires sur titres	-48 902,77	-110 969,48
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-3 008,73	-5 240,11
Sous-total charges sur opérations financières	**-19 271 125,59**	**-4 022 383,44**
Total Revenus financiers nets (A)	**292 254 297,64**	**377 301 695,81**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	44 774,29	129 765,02
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-21 777 379,70	-18 455 938,46
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	-10 350,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-21 732 605,41**	**-18 336 523,44**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**270 521 692,23**	**358 965 172,37**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-25 686 886,02**	**36 232 478,92**
Revenus nets I = C + D	**244 834 806,21**	**395 197 651,29**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	199 471 593,28	117 416 901,21
Frais de transactions externes et frais de cession	-122 873,72	-124 218,35
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**199 348 719,56**	**117 292 682,86**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-17 621 623,63**	**9 837 922,13**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**181 727 095,93**	**127 130 604,99**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-87 738 649,22	98 060 989,18
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-14,90	14,58
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-87 738 664,12**	**98 061 003,76**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**9 748 511,01**	**13 037 043,92**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-77 990 153,11**	**111 098 047,68**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice **L**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K + L	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**348 571 749,03**	**633 426 303,96**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la préservation du capital et la recherche d'une performance égale à celle de son indicateur de référence l'€STR capitalisé, diminué des frais de gestion réels, sur la durée de placement recommandé. En cas de taux particulièrement bas, négatifs ou volatils, la valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre OPC et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. L'indice tient compte de la capitalisation des intérêts.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**14 879 314 663,57**	**16 762 577 391,54**	**12 809 362 708,78**	**12 610 430 230,65**	**13 283 554 435,93**
PART CAPI IC					
Actif net	13 712 570 951,73	15 563 030 625,82	11 949 021 940,68	12 239 934 198,71	13 099 412 171,15
Nombre de parts	66 043,304	76 756,003	61 247,948	64 883,599	69 472,723
Valeur liquidative unitaire	207 629,99	202 759,78	195 092,60	188 644,50	188 554,75
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	5 958,07	6 323,29	5 164,12	-666,42	-815,10
PART CAPI S					
Actif net	4 566 190,15	366,99			
Nombre de parts	12 136,033	1,000			
Valeur liquidative unitaire	376,250	366,990			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	10,78	1,87			
PART CAPI TC					
Actif net	1 162 177 521,69	1 199 546 398,73	860 340 768,10	370 496 031,94	184 142 264,78
Nombre de parts	2 928 077,136	3 093 700,067	2 305 200,753	1 026 289,543	510 169,723
Valeur liquidative unitaire	396,908	387,738	373,217	361,005	360,943
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes et réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	11,24	11,95	9,75	-1,38	-1,63

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

1. Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

2. Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

3. Affectation des sommes distribuables

Part TC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

4. Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	**Assiette**
IC	FR0000009987	0,3588 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,3388 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
TC	FR0013360245	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,48 % TTC maximum	Actif net

		dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	
S	FR001400TDH8	0,4088 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,3888 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
IC	FR0000009987	Néant
TC	FR0013360245	Néant
S	FR001400TDH8	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0000009987 IC

40 % TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03% même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette des frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR0013360245 TC

40 % TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03% même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette des frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Part FR001400TDH8 S

40 % TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 0,03% même si cette performance est négative

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 40% TTC représente la différence entre :

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC, nette des frais fixes de gestion, avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

(2) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance est plafonnée à la différence entre le taux des frais fixes de gestion maximum prévus par le prospectus et les frais fixes réellement appliqués.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.
**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).
***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPC ».
Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

5. *Méthode de valorisation*

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Premier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour précédent.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au premier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non-cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Premier cours du jour ou cours de compensation veille.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours veille ou cours de compensation veille.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

6. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

7. Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 15% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires
Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à prélever le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

8. ***Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe***

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :
Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir
- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

Si aucune notation n'est récupérée, la notation interne de la société de gestion est appliquée :
La société de gestion Crédit Mutuel Asset Management utilise, pour la détermination des ratings internes long terme et court terme des émetteurs, un modèle propriétaire, indépendant des ratings des agences, basé entre autres sur les données financières et extra-financières de l'émetteur analysé.
Ceci à l'exception des émetteurs souverains, quasi-souverains et supranationaux pour lesquels les ratings internes long terme et court terme sont basés sur les ratings des 3 principales agences de notation (S&P, Moody's et Fitch).
Par ailleurs, aucune note interne n'est déterminée par les analystes de notre Groupe sur les entités de notre Groupe, selon le principe qui veut que l'on ne peut pas se noter soi-même, ce qui reviendrait à être à la fois juge et partie.
Les ratings internes des titres sont déterminés à partir de ceux des émetteurs selon un algorithme prenant en considération leur rang de séniorité.

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :
Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**16 762 577 391,54**	**12 809 362 708,78**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	98 527 310 019,44	86 017 047 074,57
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-100 792 704 495,0	-82 638 151 250,80
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	270 521 692,23	358 965 172,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	199 348 719,56	117 292 682,86
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-87 738 664,12	98 061 003,76
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**14 879 314 663,57**	**16 762 577 391,54**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	471 635,270	96 870 696 263,81
Parts rachetés durant l'exercice	-482 347,969	-99 074 723 266,40
Solde net des souscriptions/rachats	-10 712,699	-2 204 027 002,59
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	12 135,033	4 564 775,09
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	12 135,033	4 564 775,09
PART CAPI TC		
Parts souscrites durant l'exercice	4 208 927,775	1 652 048 980,54
Parts rachetés durant l'exercice	-4 374 550,706	-1 717 981 228,68
Solde net des souscriptions/rachats	-165 622,931	-65 932 248,14

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI TC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0000009987	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	13 712 570 951,73	66 043,304	207 629,99
FR001400TDH8	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	4 566 190,15	12 136,033	376,250
FR0013360245	PART CAPI TC	Capitalisable	EUR	1 162 177 521,69	2 928 077,136	396,908

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**681 512,73**	354 939,42	326 573,31	0,00	0,00
Titres de créances	**12 317 995,30**	7 585 852,88	4 732 142,42	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**1 380 958,27**	0,00	0,00	0,00	1 380 958,27
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	-71 117,01	7 018 978,04	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**7 869 675,29**	**12 077 693,77**	**0,00**	**1 380 958,27**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	230 169,79	30 966,83	89 446,97	330 929,14	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	3 415 891,71	2 779 337,70	4 769 678,88	1 353 087,01	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 380 958,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	1 979 441,01	2 093 939,07	2 064 714,15	809 766,80	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**7 006 460,78**	**4 904 243,60**	**6 923 840,00**	**2 493 782,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	AUD +/-	CHF +/-	SEK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	709 383,12	166 925,20	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,05	0,00	0,01	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	55 478,30	0,00
Devises à livrer	-718 416,85	-169 310,35	0,00	-55 478,30	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**-9 033,68**	**-2 385,15**	**0,01**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	681 512,73	0,00	0,00
Titres de créances	12 317 995,30	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**12 999 508,03**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés		
CMCIC MARCHÉS	3 597,50	
Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA	1 735,23	
NATEXIS BANQUE SA (EX BFCE)	844,16	
HSBC Continental Europe SA	669,56	
Goldman Sachs BDC Inc	666,53	
JPMORGAN CAZENOVE CO LONDON	560,12	
NatWest Markets NV	350,52	
BNP Paribas SA	309,95	
NatWest Markets NV	268,29	
Nomura Holdings Inc	238,01	
SOCIETE GENERALE	192,82	
UniCredit Bank GmbH	96,57	
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CHEVREUX	95,93	
Toronto-Dominion Bank/The	95,42	
ABN AMRO Bank NV	63,37	
NATEXIS BLEISCHRODER	25,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		
CMCIC MARCHÉS		7 030,32
BNP Paribas SA		1 625,39
ABN AMRO Bank NV		931,63
Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA		414,73
NATEXIS BANQUE SA (EX BFCE)		410,35
SOCIETE GENERALE		316,88
NatWest Markets NV		251,57

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Nomura Holdings Inc		231,67
HSBC Continental Europe SA		200,06
NatWest Markets NV		158,86
UniCredit Bank GmbH		71,47
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**0,00**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-117 573 974,63
Frais de gestion	-17 483 531,38
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-135 057 506,01**
Total des créances et dettes	**-135 057 506,01**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/12/2025
Frais fixes	8 606 311,38
Frais fixes en % actuel	0,06
Frais variables	11 095 827,57
Frais variables en % actuel	0,07
Rétrocession de frais de gestion	41 240,62

PART CAPI S	31/12/2025
Frais fixes	35,39
Frais fixes en % actuel	0,09
Frais variables	16,59
Frais variables en % actuel	0,04
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI TC	31/12/2025
Frais fixes	1 342 178,17
Frais fixes en % actuel	0,11
Frais variables	733 010,60
Frais variables en % actuel	0,06
Rétrocession de frais de gestion	3 533,67

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Obligations et valeurs assimilées			
	XS1346115295	BFCM 1,625%16-190126 EMTN	50 756 431,50
	FR001400N3K1	BFCM Float 01/12/26	30 169 800,00
Titres de créances			
	FR0128984756	BFCM BMT08012027	50 287 176,67
	FR0129403277	BFCM BMT08092027	60 099 050,33
	FR0129260263	BFCM NCP01072026	40 443 321,27
	FR0129289833	BFCM NCP01072026	101 003 462,97
	FR0129406775	BFCM NCP02092026	50 302 997,00
	FR0129201853	BFCM NCP14052026	50 726 662,26
	FR0129515104	BFCM NCP25112026	250 370 268,04
	FR0129083830	CFCMMA BMT03032027	30 121 301,00
	FR0129402782	CFCMMA BMT08092027	20 034 888,56
	FR0128409804	CFCMMA BMT19012026	25 134 655,83
	FR0128877059	CFCMMA BMT28102026	25 112 544,63
	FR0129262293	CFCMMA NCP03072026	10 109 823,06
	FR0129521805	CFCMMA NCP03122026	30 027 684,33
	FR0129438810	CFCMMA NCP14092026	25 103 384,70
	FR0129440105	CFCMMA NCP16102026	20 081 014,25
	FR0129446953	CFCMMA NCP23102026	20 072 908,33
	FR0129162402	CFCMMA NCP24042026	30 492 072,43
	FR0129449536	CFCMMA NCP27102026	25 084 699,70
	FR0129260313	CFCMOC BMT01072027	20 001 744,78
	FR0128954676	CFCMOC BMT09122026	30 050 714,00
	FR0128660612	CFCMOC BMT11062026	20 043 743,56
	FR0128633874	CFCMOC BMT15052026	20 075 269,22
	FR0129135143	CFCMOC BMT16042027	30 163 807,00
	FR0128510379	CFCMOC BMT18032026	20 031 137,33
	FR0128811553	CFCMOC BMT18092026	10 010 409,67
	FR0129213023	CFCMOC BMT19052027	20 063 610,22
	FR0129449882	CFCMOC BMT27102027	20 092 880,44
	FR0129412997	CFCMOC BMT29092027	30 008 629,00
	FR0129500148	CFCMOC BMT EURI/3M 17112027	20 063 796,00
	FR0129461119	CIC NCP01102026	60 195 791,94

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0013412822	CM-AM MONE ISR-RC	20 237 454,60
Total			**1 266 573 134,62**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**244 834 806,21**	**395 197 651,29**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**244 834 806,21**	**395 197 651,29**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**244 834 806,21**	**395 197 651,29**

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	226 014 762,49	367 319 683,63
Total	**226 014 762,49**	**367 319 683,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	75 895,57	1,51
Total	**75 895,57**	**1,51**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI TC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	18 744 148,15	27 877 966,15
Total	**18 744 148,15**	**27 877 966,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**181 727 095,93**	**127 130 604,99**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**181 727 095,93**	**127 130 604,99**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**181 727 095,93**	**127 130 604,99**

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	167 475 909,89	118 031 719,40
Total	**167 475 909,89**	**118 031 719,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	54 946,05	0,36
Total	**54 946,05**	**0,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI TC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	14 196 239,99	9 098 885,23
Total	**14 196 239,99**	**9 098 885,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			**681 512 732,66**	**4,58**
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**681 512 732,66**	**4,58**
Aérospatial et défense			6 678 805,09	0,05
SAFRAN 0,125%21-160326	EUR	67	6 678 805,09	0,05
Automobiles et équipementiers			85 625 983,35	0,58
BMW Float 01/29/27	EUR	250	25 130 316,75	0,17
BMW Float 10/09/26	EUR	120	12 090 171,96	0,08
DAIMLER INTL 1,5%16-090326	EUR	33 000	33 357 277,14	0,23
TOYOTA Float 08/20/27	EUR	15 000	15 048 217,50	0,10
Banques			418 163 860,03	2,81
ABNANV Float 02/25/27	EUR	560	56 200 680,48	0,38
ABNANV Float 04/09/27	EUR	200	20 147 220,00	0,13
BACR Float 04/07/27	EUR	210	21 085 446,69	0,14
BFCM 1,625%16-190126 EMTN	EUR	500	50 756 431,50	0,34
BFCM Float 01/12/26	EUR	300	30 169 800,00	0,20
BPCE TV24-060326	EUR	100	10 021 100,00	0,07
DEXIA CLF 0,01%20-220127	EUR	650	63 496 826,25	0,43
JPM 3 02/19/26	EUR	27 000	27 726 910,20	0,19
NATWEST MKTS TV24-090126 EMTN	EUR	10 000	10 062 243,30	0,07
NWG Float 09/30/27	EUR	200	20 011 886,80	0,13
SOCGEN Float 01/19/26	EUR	15	1 507 781,34	0,01
SOCIETEGENERALE 0,125%20-0226	EUR	250	24 950 626,75	0,17
SOCIETEGENERALE 4,125%23-0627	EUR	450	47 088 086,40	0,32
VW INTL FINANCE TV24-270326	EUR	349	34 938 820,32	0,23
Bâtiment et matériaux de construction			48 134 628,96	0,32
CIE DE SAINT-GOBAIN 3,75%23-26	EUR	177	17 960 728,26	0,12
DGFP Float 01/14/27	EUR	300	30 173 900,70	0,20
Distributeurs			18 570 710,52	0,13
KERING 1,25%16-100526 EMTN	EUR	185	18 570 710,52	0,13
Energie non renouvelable			7 439 165,50	0,05
SRGIM Float 04/15/26	EUR	7 396	7 439 165,50	0,05
Fournisseurs de services de télécommunications			30 441 444,00	0,20
ORANGE 0%19-040926	EUR	309	30 441 444,00	0,20
Gaz eau et services multiples aux collectivités			17 828 486,54	0,12
ENGIE 3,625%23-061226	EUR	176	17 828 486,54	0,12
Ingénierie Industrielle			4 956 950,00	0,03
VOLVO TREASURY 0%21-180526	EUR	5 000	4 956 950,00	0,03
Instruments de placement hors actions			32 546 561,78	0,22
SCMNVX Float 06/30/27	EUR	325	32 546 561,78	0,22
Services appui à industrie			11 126 136,89	0,07
EDENFP 3 5/8 12/13/26	EUR	110	11 126 136,89	0,07

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Titres de créances			**12 317 995 301,29**	**82,78**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**11 945 178 884,75**	**80,28**
Agro-alimentaire			84 817 038,06	0,57
ECP BUNZL 190126	EUR	8 000 000	7 991 699,14	0,06
ECP BUNZL FI 0326	EUR	10 000 000	9 957 790,03	0,07
ECP CARLSBERG 0226	EUR	10 000 000	9 970 983,11	0,07
ECP MONDEL 2.19%26	EUR	8 000 000	7 979 999,28	0,05
ECP MONDELE.0126	EUR	5 000 000	4 998 097,42	0,03
ECP MONDELEZ 26	EUR	2 000 000	1 995 114,93	0,01
L.D.C. NCP19022026	EUR	3 000 000	2 992 089,75	0,02
L.D.C. NCP24032026	EUR	7 000 000	6 965 737,92	0,05
L.D.C. NCP30032026	EUR	2 000 000	1 988 900,76	0,01
SAVENC NCP08012026	EUR	15 000 000	14 994 515,26	0,10
SAVENC NCP21012026	EUR	15 000 000	14 982 110,46	0,10
Articles personnels			24 992 431,81	0,17
DECATH NCP07012026	EUR	25 000 000	24 992 431,81	0,17
Assurance - Non vie			39 283 548,39	0,26
AXA NCP09102026	EUR	40 000 000	39 283 548,39	0,26
Automobiles et équipementiers			82 486 866,97	0,55
AMERICAN HONDA FINANCE C.120126	USD	50 000 000	42 554 761,53	0,28
CONTINENTAL 290126	EUR	40 000 000	39 932 105,44	0,27
Banques			7 756 559 768,60	52,13
ALL.B. BMT24032027	EUR	10 000 000	10 025 709,00	0,07
BARCLA NCP08042026	EUR	30 000 000	30 521 713,59	0,21
BARCLA NCP08092026	EUR	50 000 000	50 359 024,16	0,34
BARCLA NCP12032026	EUR	50 000 000	50 985 747,30	0,34
BARCLA NCP23072026	EUR	70 000 000	70 709 928,80	0,48
BFCM BMT08012027	EUR	50 000 000	50 287 176,67	0,34
BFCM BMT08092027	EUR	60 000 000	60 099 050,33	0,40
BFCM NCP01072026	EUR	40 000 000	40 443 321,27	0,27
BFCM NCP01072026	EUR	100 000 000	101 003 462,97	0,68
BFCM NCP02092026	EUR	50 000 000	50 302 997,00	0,34
BFCM NCP14052026	EUR	50 000 000	50 726 662,26	0,34
BFCM NCP25112026	EUR	250 000 000	250 370 268,04	1,68
BILBAO NCP03112026	USD	60 000 000	49 487 774,57	0,33
BILBAO NCP07122026	USD	30 000 000	24 664 959,42	0,17
BILBAO NCP13052026	EUR	60 000 000	59 507 299,02	0,40
BILBAO NCP28122026	EUR	30 000 000	29 315 953,27	0,20
BILBAO NCP29072026	USD	50 000 000	41 654 426,19	0,28
BPCE NCP04122026	EUR	260 000 000	260 462 012,77	1,75
BPCE NCP22072026	EUR	180 000 000	181 741 574,26	1,22

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BPCE NCP22102026	EUR	100 000 000	100 386 236,38	0,67
BRIE NCP26112026	EUR	40 000 000	40 044 599,45	0,27
CA802 NCP14082026	EUR	15 000 000	15 126 542,89	0,10
CACF BMT03122027	EUR	40 000 000	38 131 850,72	0,26
CACF BMT08072027	EUR	40 000 000	38 532 071,42	0,26
CACF BMT09042027	EUR	50 000 000	48 486 408,20	0,33
CACF BMT10062027	EUR	50 000 000	48 283 151,92	0,32
CACF BMT12012026	EUR	40 000 000	39 973 535,74	0,27
CACF BMT16012026	EUR	80 000 000	79 929 678,58	0,54
CACF BMT24042026	EUR	40 000 000	39 710 411,56	0,27
CACF BMT27022026	EUR	80 000 000	79 704 562,64	0,54
CACF BMT29072027	EUR	60 000 000	57 700 793,22	0,39
CACF BMT30012026	EUR	40 000 000	39 929 593,70	0,27
CD BNP2.375% 26	EUR	70 000 000	69 800 293,55	0,47
CD BNP PAR 2.24%26	EUR	80 000 000	79 541 552,32	0,53
CD BNP PARIBAS 26	USD	120 000 000	100 086 885,26	0,67
CD GOLDMAN SACHS25	EUR	100 000 000	99 575 809,46	0,67
CD GOLDMAN SACHS26	EUR	100 000 000	99 699 874,02	0,67
CD HEWLE. 280525	EUR	10 000 000	9 903 471,26	0,07
CD LLOYDS 2.31% 27	EUR	70 000 000	67 205 403,82	0,45
CD LLOYDS BK 27	EUR	70 000 000	67 517 089,96	0,45
CD NATWEST 101227	EUR	60 000 000	57 145 185,99	0,38
CFCMMA BMT03032027	EUR	30 000 000	30 121 301,00	0,20
CFCMMA BMT08092027	EUR	20 000 000	20 034 888,56	0,13
CFCMMA BMT19012026	EUR	25 000 000	25 134 655,83	0,17
CFCMMA BMT28102026	EUR	25 000 000	25 112 544,63	0,17
CFCMMA NCP03072026	EUR	10 000 000	10 109 823,06	0,07
CFCMMA NCP03122026	EUR	30 000 000	30 027 684,33	0,20
CFCMMA NCP14092026	EUR	25 000 000	25 103 384,70	0,17
CFCMMA NCP16102026	EUR	20 000 000	20 081 014,25	0,14
CFCMMA NCP23102026	EUR	20 000 000	20 072 908,33	0,14
CFCMMA NCP24042026	EUR	30 000 000	30 492 072,43	0,21
CFCMMA NCP27102026	EUR	25 000 000	25 084 699,70	0,17
CIC NCP01102026	EUR	60 000 000	60 195 791,94	0,40
CL BMT02112026	EUR	30 000 000	30 083 577,61	0,20
CL BMT05022027	EUR	80 000 000	77 940 054,43	0,52
CL BMT15092027	EUR	110 000 000	110 571 888,90	0,74
CL BMT16072026	EUR	50 000 000	50 524 838,17	0,34
CL BMT20032026	EUR	100 000 000	101 921 502,51	0,69
CL BMT29072027	EUR	100 000 000	100 874 743,34	0,68
CL BMT ESTRCAP1026	EUR	130 000 000	130 478 979,92	0,88
CL NCP07092026	EUR	20 000 000	20 118 096,57	0,14

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CREAGR NCPTE 0126	EUR	200 000 000	200 000 000,00	1,34
ECD FORTIS 26	EUR	150 000 000	147 339 855,85	0,99
ECD GOLDMAN010726	EUR	70 000 000	69 194 376,79	0,47
ECD KBC GROUP NV26	EUR	20 000 000	19 943 376,32	0,13
ECD NORDEA BK 27	EUR	100 000 000	96 948 197,84	0,65
ECP BALABA 0626	EUR	100 000 000	99 033 884,76	0,67
ECP BALABA 2.14%26	EUR	100 000 000	99 115 471,10	0,67
ECP BANCO 020426	EUR	30 000 000	29 836 030,13	0,20
ECP BANCO BILBAO26	USD	55 000 000	45 368 111,13	0,31
ECP BANCO BILBAO26	USD	55 000 000	45 611 688,30	0,31
ECP BANCO SAN.0426	EUR	50 000 000	49 705 154,33	0,33
ECP BANCO SANT26	EUR	50 000 000	49 653 264,03	0,33
ECP BARCLAYS 1026	EUR	50 000 000	49 075 508,86	0,33
ECP BARCLAYS 1126	EUR	64 000 000	64 215 802,75	0,43
ECP BARCLAYS220526	EUR	20 000 000	19 823 211,97	0,13
ECP BARCLAYS 26	EUR	50 000 000	49 637 720,34	0,33
ECP BARCLAYS BK	EUR	50 000 000	49 678 589,30	0,33
ECP BARCLAYS BK 26	EUR	50 000 000	50 192 830,68	0,34
ECP BBVA 26	USD	60 000 000	49 446 988,28	0,33
ECP BBVA 3.865% 26	USD	110 000 000	90 778 644,96	0,61
ECP BBVA 4.25% 26	USD	50 000 000	41 765 813,15	0,28
ECP COMM. 2.145%26	EUR	50 000 000	49 485 106,56	0,33
ECP COMMER. 270226	EUR	30 000 000	29 900 409,51	0,20
ECP COMMER 2.11%26	EUR	50 000 000	49 458 166,55	0,33
ECP COMMERZ. 0626	EUR	50 000 000	49 465 261,18	0,33
ECP COMMERZBANK 26	EUR	50 000 000	49 395 923,39	0,33
ECP COMMERZBANK 26	EUR	50 000 000	49 399 177,97	0,33
ECP COOPER 3.77%26	AUD	100 000 000	55 888 795,38	0,38
ECP COP RABOBANK	AUD	100 000 000	55 269 008,66	0,37
ECP DEUTS.BK 0226	EUR	50 000 000	49 861 615,94	0,34
ECP DEUTSCHE BAN26	EUR	30 000 000	29 444 909,45	0,20
ECP DEUTSCHE BK 26	EUR	40 000 000	39 661 816,73	0,27
ECP DEUTSCHE BK 26	EUR	60 000 000	59 854 283,50	0,40
ECP DEUTSCHE BK 26	EUR	100 000 000	98 143 193,70	0,66
ECP GLDM 2.0575%26	EUR	100 000 000	98 911 396,01	0,67
ECP GS 2.07% 26	EUR	100 000 000	98 832 938,49	0,66
ECP HEWLETT1026	EUR	10 000 000	9 812 195,84	0,07
ECP HEWLETT2.55%26	EUR	9 000 000	8 997 689,49	0,06
ECP HEWLETT PKRD	EUR	20 000 000	19 679 892,42	0,13
ECP HONDA 2.17% 26	EUR	5 000 000	4 991 078,12	0,03
ECP HONDA 26	EUR	5 000 000	4 955 906,72	0,03
ECP HONDA BAN.0426	EUR	4 000 000	3 969 671,19	0,03

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ECP INTES 2.10% 26	EUR	50 000 000	49 386 897,68	0,33
ECP INTESA 1226	EUR	70 000 000	68 431 863,68	0,46
ECP INTESA 140926	EUR	40 000 000	39 330 320,34	0,26
ECP INTESA2.49%26	EUR	30 000 000	29 992 333,89	0,20
ECP INTESA 2.57%26	EUR	60 000 000	59 961 869,25	0,40
ECP INTESA 260126	EUR	60 000 000	59 909 525,83	0,40
ECP RABO 26	AUD	100 000 000	55 767 390,97	0,38
ECP SAN.CO.FI.0626	EUR	50 000 000	49 430 684,72	0,33
ECP SANT 2.11% 26	EUR	50 000 000	49 464 119,90	0,33
ECP SANT 2.13% 26	EUR	25 000 000	24 685 662,44	0,17
ECP SANT 2.22%26	EUR	40 000 000	39 346 278,80	0,26
ECP SANTAN 2.08%26	EUR	50 000 000	49 395 474,99	0,33
ECP SANTANDER 0226	EUR	40 000 000	39 919 033,09	0,27
ECP SANTANDER 0826	EUR	50 000 000	49 309 827,89	0,33
ECP SANTANDER 26	EUR	50 000 000	48 983 429,87	0,33
ECP SANTANDER 26	EUR	50 000 000	49 441 400,79	0,33
ECP SANTANDER CONS	EUR	50 000 000	49 386 819,06	0,33
ECP SANTANDER CONS	EUR	50 000 000	49 480 531,39	0,33
ECP UNICREDIT SPA 0.3% 30062026	EUR	60 000 000	60 659 277,91	0,41
L.B.P. BMT03122026	EUR	20 000 000	20 039 712,89	0,14
L.B.P. BMT26052027	EUR	60 000 000	60 904 176,55	0,41
L.B.P. NCP13112026	EUR	60 000 000	60 128 121,19	0,40
LEASIN BMT24062027	EUR	50 000 000	48 193 155,44	0,32
NATIXI NCP13022026	EUR	150 000 000	153 261 435,98	1,03
NATIXI NCP22052026	EUR	40 000 000	40 554 681,13	0,27
PALATI NCP03032026	EUR	44 000 000	44 886 493,91	0,30
PALATI NCP26032026	EUR	30 000 000	30 166 746,66	0,20
SG BMT15012027	EUR	70 000 000	68 304 285,66	0,46
SG BMT30112026	EUR	50 000 000	50 178 988,48	0,34
SG NCP03122026	EUR	50 000 000	50 058 550,55	0,34
SKANDI NCP23042026	EUR	30 000 000	29 778 965,38	0,20
VOLKSB NCP04062026	EUR	100 000 000	99 048 220,88	0,67
VOLKSB NCP07042026	EUR	24 000 000	23 862 020,58	0,16
Bâtiment et matériaux de construction			24 714 530,33	0,17
EIFFAG NCP24062026	EUR	25 000 000	24 714 530,33	0,17
Boissons			29 325 592,62	0,20
ECP COCA COLA 26	EUR	30 000 000	29 325 592,62	0,20
Distributeurs			29 850 737,69	0,20
ECP AVERY 2.19%26	EUR	30 000 000	29 850 737,69	0,20
Electricité			168 881 077,86	1,14
ECP ENDESA 210126	EUR	35 000 000	34 957 706,37	0,24
ECP SSE PLC 0326	EUR	8 800 000	8 762 464,09	0,06

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EDF BMT19052027	EUR	30 000 000	30 174 099,33	0,20
EDF BMT22012027	EUR	25 000 000	25 211 860,00	0,17
EDF NCP10022026	EUR	50 000 000	49 887 607,67	0,34
RTE NCP10042026	EUR	20 000 000	19 887 340,40	0,13
Energie non renouvelable			59 791 946,31	0,40
ECP SNAM SPA 26	EUR	20 000 000	19 982 371,27	0,13
ECP SNAM SPA 26	EUR	40 000 000	39 809 575,04	0,27
Entités garanties par Etat			1 388 995 826,71	9,34
ACOSS NCP02032026	EUR	100 000 000	100 181 741,67	0,67
ACOSS NCP08072026	EUR	30 000 000	30 045 828,33	0,20
ACOSS NCP09042026	EUR	25 000 000	25 119 680,05	0,17
ACOSS NCP20022026	EUR	40 000 000	40 098 705,22	0,27
ACOSS NCP26052026	EUR	60 000 000	60 107 748,51	0,40
ACOSS NCP27052026	EUR	75 000 000	74 314 889,59	0,50
ACOSS NCP28052026	EUR	200 000 000	200 331 463,95	1,35
AFD NCP02102026	EUR	20 000 000	20 080 136,60	0,14
AFD NCP22102026	EUR	50 000 000	50 136 738,19	0,34
AGNC CTRL ORGANISM	EUR	50 000 000	49 583 154,23	0,33
BPIFR BMT20102026	EUR	90 000 000	88 295 671,48	0,59
BPIFR NCP04122026	EUR	100 000 000	100 132 005,00	0,67
BPIFR NCP07102026	EUR	15 000 000	15 073 892,28	0,10
BPIFR NCP12062026	EUR	40 000 000	39 601 423,89	0,27
BPIFR NCP13042026	EUR	50 000 000	49 688 065,71	0,33
BPIFR NCP27112026	EUR	120 000 000	120 204 564,01	0,81
UNEDIC NCP05062026	EUR	100 000 000	99 030 752,19	0,67
UNEDIC NCP07042026	EUR	70 000 000	69 599 915,71	0,47
UNEDIC NCP24122026	EUR	110 000 000	107 616 182,00	0,72
UNEDIC NCP25032026	EUR	50 000 000	49 753 268,10	0,34
Equipement électronique et électrique			46 298 831,83	0,31
USCP ENEL FI 0426	USD	55 000 000	46 298 831,83	0,31
Fournisseurs de services de télécommunications			69 881 598,52	0,47
ORANGE NCP06022026	EUR	25 000 000	25 538 882,88	0,17
ORANGE NCP 100726	EUR	30 000 000	29 625 685,17	0,20
ORANGE NCP13102026	EUR	15 000 000	14 717 030,47	0,10
Gaz eau et services multiples aux collectivités			603 448 599,24	4,06
ENGIE NCP09032026	EUR	100 000 000	100 147 900,00	0,67
ENGIE NCP11032026	EUR	150 000 000	150 180 083,33	1,01
ENGIE NCP23032026	EUR	35 000 000	35 016 578,72	0,24
ENGIE NCP ESTR 26	EUR	50 000 000	50 107 904,16	0,34
VEOLIA NCP13032026	EUR	50 000 000	50 960 852,73	0,34
VEOLIA NCP14052026	EUR	45 000 000	45 641 152,06	0,31
VEOLIA NCP15012026	EUR	24 000 000	23 981 060,78	0,16

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
VEOLIA NCP17072026	EUR	30 000 000	29 628 706,90	0,20
VEOLIA NCP26032026	EUR	20 000 000	19 897 363,66	0,13
VEOLIA NCP27112026	EUR	100 000 000	97 886 996,90	0,66
Industries généralistes			87 816 284,95	0,59
ECP HONEY 2.15% 26	EUR	28 000 000	27 978 571,76	0,19
ECP HONEYWELL 0126	EUR	15 000 000	14 981 582,19	0,10
ECP HONEYWELL 26	EUR	20 000 000	19 921 348,46	0,13
ECP HONEYWELL 26	EUR	25 000 000	24 934 782,54	0,17
Ingénierie Industrielle			89 533 002,10	0,60
ECP TRATON FI 0226	EUR	30 000 000	29 932 878,36	0,20
ECP TRATON FIN 26	EUR	30 000 000	29 963 795,50	0,20
ECP VOLVO TREASU26	EUR	30 000 000	29 636 328,24	0,20
Instruments de placement hors actions			445 864 256,67	3,00
CD NATWE.3.505%26	EUR	60 000 000	59 615 309,43	0,40
ECP NAT 2.465% 26	EUR	75 000 000	74 798 417,33	0,50
ECP NATWST 2.08%26	EUR	60 000 000	59 392 905,53	0,40
ING NV NCP02102026	EUR	30 000 000	30 140 839,57	0,20
ING NV NCP09102026	EUR	100 000 000	100 426 667,98	0,68
ING NV NCP14052026	EUR	60 000 000	60 888 855,38	0,41
ING NV NCP15072026	EUR	60 000 000	60 601 261,45	0,41
Investissement immobilier et services			69 162 988,64	0,46
CDC HA NCP08102026	EUR	10 000 000	9 815 120,98	0,07
CDC HA NCP12012026	EUR	10 000 000	9 993 682,74	0,07
CDC HA NCP27082026	EUR	40 000 000	39 364 650,80	0,26
COVIVI NCP 090126	EUR	5 000 000	4 997 795,19	0,03
COVIVI NCP30012026	EUR	5 000 000	4 991 738,93	0,03
Médias			38 837 099,19	0,26
UNIVER NCP27022026	EUR	25 000 000	24 913 231,53	0,17
UNIVER NCP31032026	EUR	14 000 000	13 923 867,66	0,09
Produits ménagers et constr individuelle			26 722 776,81	0,18
SEB NCP02092026	EUR	15 000 000	14 757 189,16	0,10
SEB NCP18022026	EUR	12 000 000	11 965 587,65	0,08
Services aux consommateurs			44 928 858,12	0,30
ECP AMCOR 290126	EUR	40 000 000	39 932 890,88	0,27
ECP AMCOR UK 0126	EUR	5 000 000	4 995 967,24	0,03
Services bancaires invest et de courtage			516 503 834,37	3,47
CFCMOC BMT01072027	EUR	20 000 000	20 001 744,78	0,13
CFCMOC BMT09122026	EUR	30 000 000	30 050 714,00	0,20
CFCMOC BMT11062026	EUR	20 000 000	20 043 743,56	0,13
CFCMOC BMT15052026	EUR	20 000 000	20 075 269,22	0,14
CFCMOC BMT16042027	EUR	30 000 000	30 163 807,00	0,20
CFCMOC BMT18032026	EUR	20 000 000	20 031 137,33	0,13

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CFCMOC BMT18092026	EUR	10 000 000	10 010 409,67	0,07
CFCMOC BMT19052027	EUR	20 000 000	20 063 610,22	0,13
CFCMOC BMT27102027	EUR	20 000 000	20 092 880,44	0,14
CFCMOC BMT29092027	EUR	30 000 000	30 008 629,00	0,20
CFCMOC BMT EURI/3M 17112027	EUR	20 000 000	20 063 796,00	0,14
CP VW CREDIT 26	USD	50 000 000	42 442 615,12	0,29
CP VW CREDIT 26	USD	55 000 000	46 647 976,53	0,31
ECP ENEL FIN.IN.26	EUR	30 000 000	29 976 532,90	0,20
ECP ENEL FIN 26	EUR	20 000 000	19 984 550,03	0,13
FINAGA NCP12022026	EUR	50 000 000	49 870 349,97	0,34
FINAGA NCP21072026	EUR	45 000 000	44 402 417,46	0,30
USCP VW CREDIT INC	USD	50 000 000	42 573 651,14	0,29
Services financiers et de crédit			71 766 231,88	0,48
ECP HITACHI CAP 26	EUR	20 000 000	19 956 108,53	0,13
ECP NTT FINAN 0326	EUR	40 000 000	39 839 672,59	0,27
ECP NTT FINANCE 26	EUR	12 000 000	11 970 450,76	0,08
Societés de placement immobilier			94 945 752,14	0,64
CDC HA NCP08062026	EUR	20 000 000	19 791 312,84	0,13
CDC HA NCP09012026	EUR	13 000 000	12 994 062,06	0,09
CDC HA NCP30032026	EUR	3 000 000	2 983 043,52	0,02
ECP COFINIMMO 26	EUR	29 500 000	29 374 325,53	0,20
KLEPIE NCP15042026	EUR	30 000 000	29 803 008,19	0,20
Soins personnels pharmacies et épiceries			49 769 404,94	0,33
CARREF NCP16032026	EUR	50 000 000	49 769 404,94	0,33
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé			**372 816 416,54**	**2,50**
Banques			302 916 670,02	2,03
CD BNP PARIBAS 26	EUR	100 000 000	99 166 895,93	0,66
CD GOLDMAN SACHS26	EUR	90 000 000	89 639 662,53	0,60
ECD HEWLETT2.28%26	EUR	15 000 000	14 727 186,02	0,10
ECD LLOYDS BANK	EUR	100 000 000	99 382 925,54	0,67
Instruments de placement hors actions			69 899 746,52	0,47
ECP NATWEST 2,545% 260126	EUR	70 000 000	69 899 746,52	0,47
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**612 581 513,95**	**4,12**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**592 344 059,35**	**3,98**
AMUNDI EURO LIQUIDTY SRI-I2C	EUR	26 826,897	290 629 655,44	1,95
AXA IM EURO LIQUIDITY SRI-C	EUR	1 232,9878	60 113 134,92	0,40
BFT AUREUS ISR -I2 C/D	EUR	10 162,42	110 050 561,80	0,74
BNP PARIBAS CASH INVEST I	EUR	2,598	159 755,65	0,00
BNP PARIBAS MONEY 3M-IC	EUR	1 990,455	50 261 762,05	0,34
OSTRUM SRI MONEY PLUS-I C EU	EUR	542,379	61 070 790,64	0,41
SG MONETAIRE PLUS-IC	EUR	777,2102	20 058 398,85	0,14

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**20 237 454,60**	**0,14**
CM-AM MONE ISR-RC	EUR	11 149,867	20 237 454,60	0,14
Total			**13 612 089 547,90**	**91,48**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A SEK EUR 23/01/26	29 293,39	0,00	SEK	2 773 915,20	EUR	-2 744 621,81
A SEK EUR 23/01/26	174 484,33	0,00	SEK	12 020 299,20	EUR	-11 845 814,87
A SEK EUR 23/01/26	451 943,53	0,00	SEK	40 684 089,60	EUR	-40 232 146,07
V AUD EUR 10/09/26	0,00	605 571,58	EUR	55 660 692,42	AUD	-56 266 264,00
V AUD EUR 12/06/26	0,00	741 418,36	EUR	55 806 685,64	AUD	-56 548 104,00
V AUD EUR 29/06/26	0,00	1 088 181,58	EUR	55 407 801,42	AUD	-56 495 983,00
V SEK EUR 23/01/26	0,00	2 118 195,75	EUR	53 360 108,25	SEK	-55 478 304,00
V USD EUR 02/07/26	0,00	827 197,02	EUR	41 437 606,48	USD	-42 264 803,50
V USD EUR 02/11/26	440 836,33	0,00	EUR	46 724 605,18	USD	-46 283 768,85
V USD EUR 03/02/26	239 322,76	0,00	EUR	42 782 176,26	USD	-42 542 853,50
V USD EUR 03/11/26	559 818,28	0,00	EUR	51 049 492,48	USD	-50 489 674,20
V USD EUR 07/12/26	93 168,37	0,00	EUR	25 308 980,47	USD	-25 215 812,10
V USD EUR 08/01/26	37 331,16	0,00	EUR	42 632 709,66	USD	-42 595 378,50
V USD EUR 10/02/26	248 038,59	0,00	EUR	47 029 722,44	USD	-46 781 683,85
V USD EUR 11/09/26	0,00	226 658,84	EUR	46 142 112,51	USD	-46 368 771,35
V USD EUR 12/01/26	320 246,70	0,00	EUR	42 907 575,20	USD	-42 587 328,50
V USD EUR 13/11/26	505 538,92	0,00	EUR	50 978 143,12	USD	-50 472 604,20
V USD EUR 14/07/26	0,00	987 481,97	EUR	100 401 606,43	USD	-101 389 088,40
V USD EUR 24/04/26	0,00	136 661,86	EUR	46 489 426,99	USD	-46 626 088,85
V USD EUR 29/07/26	0,00	298 957,23	EUR	41 923 096,27	USD	-42 222 053,50
V USD EUR 30/10/26	497 474,53	0,00	EUR	93 074 417,23	USD	-92 576 942,70
Total	**3 597 496,89**	**7 030 324,19**		**994 595 262,45**		**-998 028 089,75**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
JPMORGAN & 240326	59 358 000,00	7 223,64	0,00	59 358 000,00
SWABNP190126SG B	95 084 000,00	0,00	828 887,84	95 084 000,00
SWABNP290727CACF B	57 254 000,00	127 607,79	0,00	57 254 000,00
SWABNP300126CACF B	37 499 000,00	0,00	226 416,00	37 499 000,00
SWACA 060726ECP INTE	48 960 000,00	90 036,73	0,00	48 960 000,00
SWACA 070726ECP COMM	48 973 000,00	101 362,61	0,00	48 973 000,00
SWACA 080626CDC HA N	19 707 000,00	4 318,26	0,00	19 707 000,00
SWACA 100226EDF N	48 812 000,00	0,00	2 213,46	48 812 000,00
SWACA 130726ECP GS 2	97 950 000,00	176 641,37	0,00	97 950 000,00
SWACA 160326CARREF N	49 315 000,00	48 304,94	0,00	49 315 000,00
SWACA 160726ECP SANT	24 473 000,00	43 691,50	0,00	24 473 000,00
SWACA 170626ECP COMM	48 938 603,00	76 267,52	0,00	48 938 603,00
SWACA 170626ECP SANT	49 037 000,00	78 235,56	0,00	49 037 000,00
SWACA 220127DEXIA 0.	63 092 000,00	53 200,61	0,00	63 092 000,00
SWACA 220626ECP SANT	48 960 000,00	84 561,25	0,00	48 960 000,00
SWACA 230626ECP COMM	48 941 000,00	85 950,51	0,00	48 941 000,00
SWACA 240426CACF B	37 321 000,00	0,00	412 513,73	37 321 000,00
SWACA 240626EIFFAG N	24 472 000,00	41 309,20	0,00	24 472 000,00
SWACA 240627LEASIN B	47 767 000,00	173 031,34	0,00	47 767 000,00
SWACA 250326UNEDIC N	49 258 000,00	53 716,75	0,00	49 258 000,00
SWACAL091026ECD FORT	146 823 000,00	87 439,24	0,00	146 823 000,00
SWACAL131026ORANGE N	14 681 000,00	8 489,93	0,00	14 681 000,00
SWACAZ020627SOCIETEG	31 047 000,00	150 899,98	0,00	31 047 000,00
SWACAZ050626UNEDIC N	98 919 000,00	5 719,88	0,00	98 919 000,00
SWACAZ130426BPIFR N	48 949 000,00	77 188,47	0,00	48 949 000,00
SWACAZ170526ECP DEUT	39 566 000,00	3 389,57	0,00	39 566 000,00
SWAGOL100627CACF B	47 818 000,00	240 408,38	0,00	47 818 000,00
SWAGOL120626BPIFR N	39 180 000,00	71 189,25	0,00	39 180 000,00
SWAGOL161026ECP DEUT	29 353 000,00	26 281,87	0,00	29 353 000,00
SWAGOL161026ECP HEWL	9 777 000,00	8 776,97	0,00	9 777 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWAHSB040926ORANGE 0	2 000 000,00	3 737,44	0,00	2 000 000,00
SWAHSB081026ECD HEWL	14 662 000,00	6 868,23	0,00	14 662 000,00
SWAHSB100726ECP SANT	48 958 000,00	88 411,85	0,00	48 958 000,00
SWAHSB100726ORANGE N	29 394 000,00	53 925,61	0,00	29 394 000,00
SWAHSB110626ECP SANT	49 042 000,00	79 106,06	0,00	49 042 000,00
SWAHSB110926ECP BANC	45 150 000,00	41 509,95	0,00	45 150 000,00
SWAHSB150526AGNC CTR	49 461 000,00	4 659,66	0,00	49 461 000,00
SWAHSB211026ECP BARC	48 922 000,00	47 343,42	0,00	48 922 000,00
SWAHSB270826CDC HA N	39 270 442,00	26 925,60	0,00	39 270 442,00
SWAHVB091226ECP COCA	29 321 000,00	0,00	841,19	29 321 000,00
SWAHVB271126VEOLIA N	48 899 000,00	20 508,20	0,00	48 899 000,00
SWANAT030826ECP SANT	48 944 000,00	70 387,57	0,00	48 944 000,00
SWANAT031227CACF B	38 107 000,00	46 852,34	0,00	38 107 000,00
SWANAT040626VOLKSB N	100 000 000,00	5 516,21	0,00	100 000 000,00
SWANAT050426VOLKSB N	24 000 000,00	583,58	0,00	24 000 000,00
SWANAT060126ECP HEWL	8 774 000,00	48,56	0,00	8 774 000,00
SWANAT080426ECP BANC	48 922 000,00	101 351,87	0,00	48 922 000,00
SWANAT080726ECP COMM	48 970 000,00	105 757,13	0,00	48 970 000,00
SWANAT081026CDC HA N	10 000 000,00	1 443,92	0,00	10 000 000,00
SWANAT090326DAIMLER	30 000 000,00	0,00	19 913,05	30 000 000,00
SWANAT090427CACF B	47 735 000,00	146 602,24	0,00	47 735 000,00
SWANAT130426ECD LLOY	97 843 000,00	127 501,37	0,00	97 843 000,00
SWANAT140426ECP BARC	48 924 000,00	75 937,36	0,00	48 924 000,00
SWANAT150426KLEPIE N	29 370 000,00	52 468,71	0,00	29 370 000,00
SWANAT160126CACF B	75 040 000,00	0,00	398 853,32	75 040 000,00
SWANAT160226ECP DEUT	48 801 000,00	0,00	13 949,03	48 801 000,00
SWANAT160226ECP NAT	73 176 000,00	0,00	35 386,92	73 176 000,00
SWANAT170726VEOLIA N	29 620 000,00	0,00	1 530,96	29 620 000,00
SWANAT190126BFCM 1.6	49 646 000,00	0,00	11 673,55	49 646 000,00
SWANAT230226CD GOLDM	97 515 000,00	0,00	77 103,47	97 515 000,00
SWANAT260326VEOLIA N	19 530 000,00	0,00	9 962,08	19 530 000,00
SWANAT270426ECP BARC	48 977 000,00	129 068,47	0,00	48 977 000,00
SWANOM120126ECP INTE	58 480 000,00	0,00	35 988,91	58 480 000,00
SWANOM140126BPIFR N	97 494 000,00	0,00	82 476,51	97 494 000,00
SWANOM210426ECP BANC	48 948 000,00	97 346,36	0,00	48 948 000,00
SWANOM230426SKANDI N	29 356 000,00	52 687,77	0,00	29 356 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWANOM290126CONTINEN	39 537 000,00	23 811,81	0,00	39 537 000,00
SWARBS060726ECP SANT	48 970 000,00	93 752,19	0,00	48 970 000,00
SWARBS080727CACF B	38 255 000,00	171 694,00	0,00	38 255 000,00
SWARBS120626ECP COOP	54 890 000,00	32 223,22	0,00	54 890 000,00
SWARBS201126ECP SANT	48 888 000,00	18 556,89	0,00	48 888 000,00
SWARBS260126ECP INTE	58 483 000,00	0,00	82 838,02	58 483 000,00
SWASG 100426RTE N	19 569 000,00	25 621,18	0,00	19 569 000,00
SWASG 120126CACF B	37 474 000,00	0,00	214 764,09	37 474 000,00
SWTABA020226ECP SANT	39 002 000,00	0,00	45 617,88	39 002 000,00
SWTABA020426CD BNP P	78 228 000,00	13 019,32	0,00	78 228 000,00
SWTABA050227CL B	76 191 000,00	50 346,34	0,00	76 191 000,00
SWTABA150127SG B	66 287 000,00	0,00	199 151,73	66 287 000,00
SWTABA270226CACF B	74 698 000,00	0,00	686 856,62	74 698 000,00
SWTBNP010726ECP GLDM	97 962 000,00	182 344,32	0,00	97 962 000,00
SWTBNP070126SG N	68 261 000,00	0,00	19 580,36	68 261 000,00
SWTBNP160426CD NATWE	56 018 000,00	0,00	550 510,05	56 018 000,00
SWTCA 020726ECP BBVA	40 569 000,00	76 530,33	0,00	40 569 000,00
SWTCA 030726ECP VOLV	29 368 000,00	51 687,76	0,00	29 368 000,00
SWTCA 030926ORANGE 0	9 100 000,00	20 768,56	0,00	9 100 000,00
SWTCA 120226FINAGA N	48 836 000,00	4 211,00	0,00	48 836 000,00
SWTCA 120626ECP NATW	58 764 000,00	104 383,34	0,00	58 764 000,00
SWTCA 230126ECP VOLK	52 769 000,00	33 379,63	0,00	52 769 000,00
SWTCA 2406271.7749/O	66 933 000,00	246 925,76	0,00	66 933 000,00
SWTCA 250626ECP SAN.	48 970 000,00	86 714,62	0,00	48 970 000,00
SWTCAZ021126ECP BANC	45 691 000,00	22 493,51	0,00	45 691 000,00
SWTCAZ071226BILBAO N	25 000 000,00	5 484,56	0,00	25 000 000,00
SWTCAZ100927CD LLOYD	66 872 000,00	190 674,92	0,00	66 872 000,00
SWTCAZ161026ECP DEUT	97 853 000,00	87 844,27	0,00	97 853 000,00
SWTCAZ270526ECP BALA	100 000 000,00	9 199,41	0,00	100 000 000,00
SWTDOM290526OISEST/3	189 521,66	95 415,36	0,00	189 521,66
SWTGOL020627SOCIETEG	15 000 000,00	74 657,61	0,00	15 000 000,00
SWTGOL140726CD BNP P	98 327 000,00	158 885,43	0,00	98 327 000,00
SWTGOL210726FINAGA N	44 081 000,00	86 326,63	0,00	44 081 000,00
SWTHSB040926ORANGE 0	2 800 000,00	5 035,20	0,00	2 800 000,00
SWTHSB040926ORANGE 0	6 813 000,00	13 759,90	0,00	6 813 000,00
SWTHSB061226ENGIE 3.	15 600 000,00	9 653,07	0,00	15 600 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWTHSB070527ECD NORD	96 729 000,00	122 179,09	0,00	96 729 000,00
SWTHSB100526KERING 1	17 000 000,00	29 204,66	0,00	17 000 000,00
SWTHSB130526BILBAO N	58 721 000,00	83 932,06	0,00	58 721 000,00
SWTHSB131126ECP BBVA	49 830 000,00	20 913,53	0,00	49 830 000,00
SWTHSB201026BPIFR B	85 834 000,00	0,00	104 150,70	85 834 000,00
SWTHSB2711261.8469/O	17 700 000,00	15 225,15	0,00	17 700 000,00
SWTHSB280626ECP RABO	54 595 000,00	17 174,33	0,00	54 595 000,00
SWTHSB290526SWISSCOM	7 969 000,00	0,00	95 912,31	7 969 000,00
SWTHVB101227CD NATWE	57 019 000,00	0,00	70 632,62	57 019 000,00
SWTHVB131226EDENRED	11 000 000,00	3 237,80	0,00	11 000 000,00
SWTHVB271126VEOLIA N	48 904 000,00	19 775,46	0,00	48 904 000,00
SWTHVB301026ECP BBVA	91 049 000,00	53 048,96	0,00	91 049 000,00
SWTNAT010726ECD GOLD	70 000 000,00	2 884,49	0,00	70 000 000,00
SWTNAT020426ECP BANC	29 343 000,00	28 018,93	0,00	29 343 000,00
SWTNAT030126CP BARCL	61 904 000,00	0,00	84 323,29	61 904 000,00
SWTNAT031126BILBAO N	49 919 000,00	28 274,99	0,00	49 919 000,00
SWTNAT050226ECP NATW	41 000 000,00	4 260,15	0,00	41 000 000,00
SWTNAT091026AXA N	39 145 000,00	21 351,81	0,00	39 145 000,00
SWTNAT100226ECP DEUT	58 579 000,00	7 463,15	0,00	58 579 000,00
SWTNAT190226JPMORGAN	26 000 000,00	0,00	1 790,20	26 000 000,00
SWTNAT2401261.8124/O	88 118 000,00	57 121,53	0,00	88 118 000,00
SWTNAT240226SOCIETEG	25 000 000,00	0,00	7 430,89	25 000 000,00
SWTNAT260626ECP COMM	48 956 000,00	92 722,76	0,00	48 956 000,00
SWTNAT270526ACOSS N	75 000 000,00	6 835,51	0,00	75 000 000,00
SWTNAX100926ECP COP	54 528 000,00	24 995,61	0,00	54 528 000,00
SWTNOM060126ECP INTE	48 772 000,00	5 473,67	0,00	48 772 000,00
SWTNOM070426UNEDIC N	69 490 000,00	2 169,98	0,00	69 490 000,00
SWTNOM120326CD GOLDM	87 857 000,00	0,00	73 155,62	87 857 000,00
SWTNOM180226CD BNP2.	68 358 000,00	0,00	40 051,74	68 358 000,00
SWTNOM270226COMMERZB	29 317 000,00	2 317,91	0,00	29 317 000,00
SWTNOM290726BILBAO N	41 024 000,00	54 206,07	0,00	41 024 000,00
SWTRBS100626ECP BALA	98 920 000,00	0,00	1 035,23	98 920 000,00
SWTRBS220526ECP BARC	19 585 000,00	34 292,12	0,00	19 585 000,00
SWTRBS240426USCP ENE	46 130 000,00	0,00	284,27	46 130 000,00
SWTRBS260126ECP NATW	68 244 000,00	0,00	70 032,53	68 244 000,00
SWTRBS281226BILBAO N	29 320 000,00	0,00	4 665,43	29 320 000,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
SWTSG 040926ORANGE 0	10 000 000,00	24 241,53	0,00	10 000 000,00
SWTSG 130526CD BNP P	97 940 000,00	142 955,28	0,00	97 940 000,00
SWTSG 160326CD GOLDM	97 553 000,00	0,00	102 120,78	97 553 000,00
Sous total		**6 211 469,27**	**4 612 614,38**	**7 027 136 566,66**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**6 211 469,27**	**4 612 614,38**	**7 027 136 566,66**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	13 612 089 547,90
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-3 432 827,30
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	1 598 854,89
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 404 116 594,17
Autres passifs (-)	-135 057 506,09
Total = actif net	**14 879 314 663,57**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Dénomination du produit: UNION +

Identifiant d'entité juridique: 9695006X3C0XQUCXD535

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

☒ **Non**

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 81.9% d'investissements durables

- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6.69/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 94%, et celui de l'univers de référence était de 94%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6.69/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 6.48/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5.92/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

N/A

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/02024 au 31/12/2025

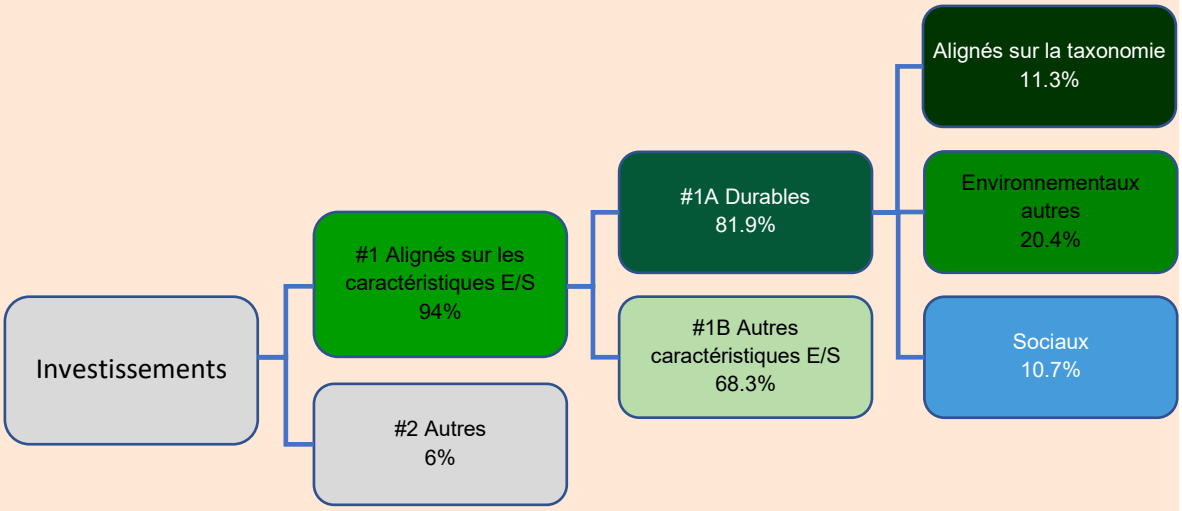
BPCE	France	1,8%	Financials
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	France	1,7%	Financials
ACOSS	France	1,3%	Industrials
CREDIT AGRICOLE SA	France	1,3%	Financials
BPCE	France	1,2%	Financials
NATIXIS SA	France	1,0%	Financials
ENGIE SA	France	1,0%	Utilities
BNP PARIBAS FORTIS SA	France	1,0%	Financials
CREDIT LYONNAIS SA	France	0,9%	Financials
BPIFRANCE SA	France	0,8%	Sovereign
CREDIT LYONNAIS SA	France	0,7%	Financials

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Même si ce produit financier ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable, il a pu investir dans des investissements liés à la durabilité selon la définition de Credit Mutuel Asset Management.
A date, le pourcentage effectif d'investissement durable du produit financier est de 81.9%.

Quelle était l'allocation des actifs ?



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en-carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Tout	**75,6**
Financials	60,0
Consumer Discretionary	3,9
Communication Services	1,5
Industrials	1,5
Information Technology	0,4
Real Estate	0,5
Utilities	6,4
Materials	0,5
Health Care	0,0
Consumer Staples	1,0
Energy	0,0
Govies	**7,8**
Sicav	**3,0**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.

L'alignement calculé est de 11.3%

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

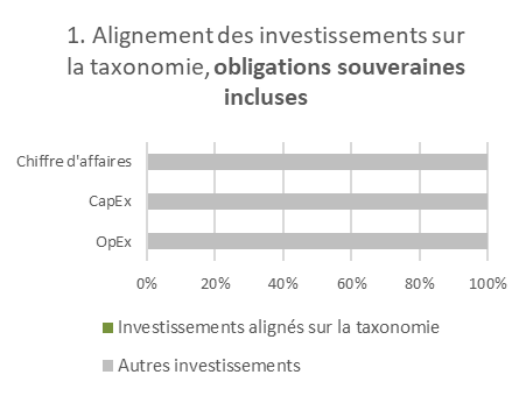
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

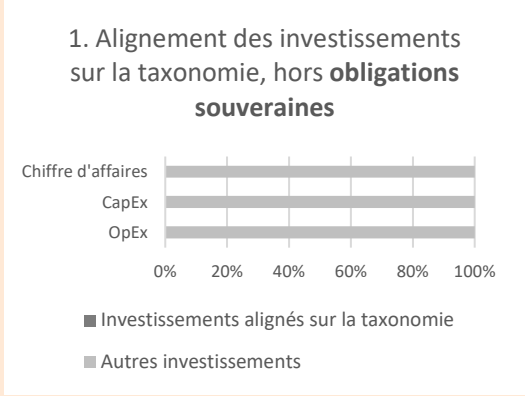
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines





* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : %

% alignement activités transitoires : %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 11.3% comparé à 0% sur la période précédente

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnements non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE du produit financier était de 88.7%

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 10.7%

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence ; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations

extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.
Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :
- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?
Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?
Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

Performances		
Libellé	Code ISIN	Performance nette (en %)
UNION + (IC)	FR0000009987	2,4020
UNION + (S)	FR001400TDH8	2,5232
UNION + (TC)	FR0013360245	2,3650
BMK REF UNION +	06413GPBE0000032	2,2202

UNION +

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

UNION +
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable UNION + relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2026.04.01 18:01:10
+0200